

Résumé Fiche action collectivité : Harmoniser les réglementations marchandises

InTerLUD, programme porté par :



B1

1

Les réglementations sur la circulation et le stationnement représentent à la fois un levier essentiel de la politique de mobilité des marchandises et un outil de performance du système de distribution urbaine.

- Elles doivent être **définies en concertation** avec toutes les parties concernées,
- **être lisibles et compréhensibles;**
- Toute réglementation doit **être contrôlée** pour être respectée. Ce contrôle garantit l'efficacité des mesures et rassure les acteurs économiques sur la capacité de la collectivité à faire appliquer par tous les règles qu'elle édicte.

2

Éléments de diagnostic : état des lieux des réglementations en vigueur

Intérêt et objectifs :

3

- Eviter que les réglementations soient entachées d'illégalité;
- Rendre lisibles et cohérentes les réglementations pour en faciliter le respect;
- Faciliter leur contrôle.

4

Impacts attendus : indirects. Une logistique urbaine planifiée permettra aux autres actions d'agir sur chacun des leviers.

Cinq étapes principales

- **Collecter les arrêtés généraux et ponctuels** : à collecter auprès des services Voiries des communes. Un point général en matière de stationnement est également recommandé;
- **Analyser les arrêtés** : comprendre les motivations, les mesures adoptées, cohérence entre les deux, le périmètre, les éventuelles dérogations;
- **Cartographier la réglementation marchandises** : permet d'identifier les principes réglementaires, de faciliter l'harmonisation et de croiser cette couche avec d'autres comme les zones d'activités, etc.
- **Evaluer la cohérence et la pertinence** : il est souhaitable qu'une réflexion globale soit menée sur la gestion des arrêtés, la facilité à les faire respecter et leur lisibilité;
- **Formaliser des objectifs réglementaires clairs** : à élaborer avec les objectifs globaux de la collectivité en matière de logistique urbaine et de mobilité.



➤ **Choisir les paramètres réglementaires pour le TMV :**

La réglementation peut porter sur les horaires de livraison, le gabarit ou le poids, ou encore sur des paramètres environnementaux (motorisation par exemple).

➤ **Mettre en œuvre :** il s'agit de programmer la signalisation et de communiquer via la diffusion de plaquettes, d'articles dans la presse locale ou via les organisations professionnelles.

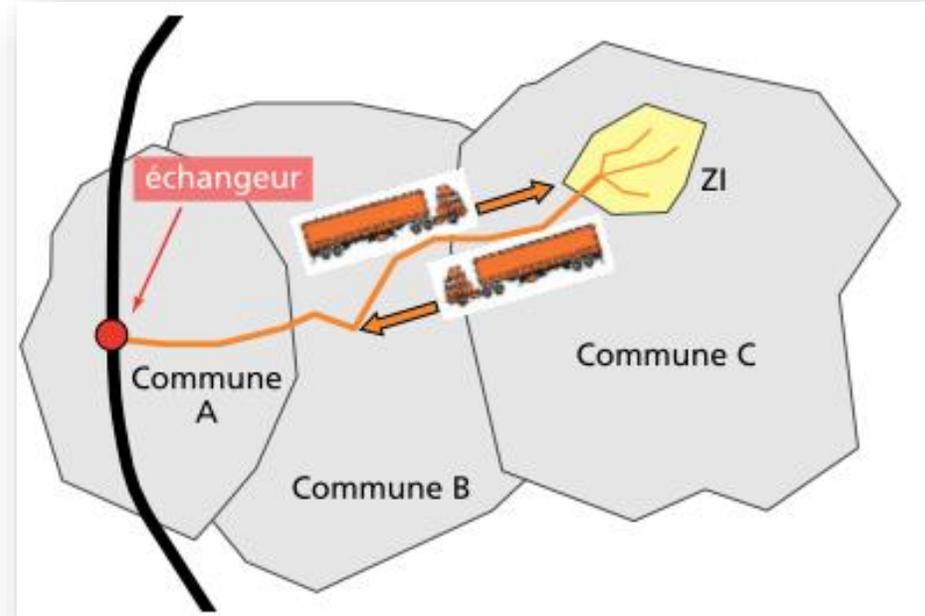
➤ **Faire respecter la réglementation :** le contrôle est primordial pour assurer le respect de la réglementation. Il s'agit donc de former les agents de contrôle et d'évaluer le niveau de contrôle nécessaire via le biais d'indicateurs. Si nécessaire, il peut être utile de dédier une brigade aux réglementations marchandises.



Source : Interface Transport, 2008

Intérêt de l'harmonisation

- La commune B contient du trafic de transit de véhicules de transport de marchandises entre l'échangeur routier (commune A) et la ZI (commune C)
- Si elle interdit le trafic PL sans contrepartie sur son territoire ou les territoires limitrophes :
 - Elle ne permet plus l'accès à la ZI;
 - Ou les véhicules ne respecteront pas la réglementation.



Les Ateliers Régionaux de la Logistique en région PACA-Sud ont publié un guide pour aider les collectivités à harmoniser leur réglementation. Ce guide contient également un tableau qui aide dans le choix des paramètres réglementaires

Critères	Objectifs	Zone Piétonne	Secteur à forte densité économique et commerciale	Reste de la commune
Longueur	Encombrement réduit, sécurité, aménagement de l'espace public (corrélation avec les aires de livraisons), performance économique	12m maximum		Pas de limitation spécifique
Poids	Sécurité, aménagement de l'espace public	Adéquation avec les itinéraires PL		
Motorisation	Qualité de l'air, santé publique	Référence Crit'Air		Pas de limitation spécifique mais possibilité d'extension des règles Crit'Air
Nature des marchandises	Sécurité, aménagement de l'espace public	Arrêtés spécifiques		
Horaires	Encombrement réduit, sécurité	Autoriser les livraisons entre 5h et 11h (24h/24 pour les vélos cargo)	Interdire les livraisons pendant les heures de pointes matin et soir (7h/9h et 17h/19h)	
Livraisons de nuit	Encombrement réduit, sécurité, qualité de l'air, aménagement de l'espace public (corrélation avec les aires de livraisons), performance économique	Application d'un label et/ou d'une charte pour l'ensemble de la chaîne de livraison		
Aires de livraison	Encombrement réduit, sécurité, aménagement de l'espace public (corrélation avec les aires de livraisons), performance économique	1/ Ne pas créer d'aires de livraison en zone piétonne 2/ Favoriser l'essor d'ELP* et PAM**	1/ Favoriser la création d'aires de livraison 2,6 m x 15 m 2/ Tester l'expérimentation de livraisons en pleine voie ou couloirs bus ou trottoirs si espace suffisant. Nécessite d'être encadrée et contrôlée	
Durée	Encombrement réduit, performance économique	Limiter la durée entre 15 et 30 minutes		
Contrôle des aires de livraison	Respect des règles, équité de traitement	Disques a minima ou technologies (bornes, capteurs...) à l'appréciation des collectivités		

* Espace Logistique de Proximité

** Point d'Accueil Marchandises

7

Coût et financement de l'action

- **Audit réglementaire / refonte de la réglementation** : inférieur à 50 000 € HT;
- **Mise en place de panneaux de signalisation** : environ 300 € HT par panneau;
- **Communication** (sensibilisation des usagers avec disque livraisons) : de 5 000 à 10 000 € HT;
- **Formation de la police municipale et des agents de surveillance de la voie Publique (ASVP)** : 3 000 € HT/an (coût d'une session de formation pour 30 agents maximum).

8

Indicateur de suivi global

Démarrage	Consolidation	Décollage	Exemplarité
Mise en place ou adaptation d'une réglementation sur un secteur d'une commune	Refonte réglementaire à l'échelle de la commune (état des lieux des arrêtés, simplification...)	Harmonisation réglementaire sur le territoire de l'EPCI	Réglementation globale EPCI + Suivi dynamique (cartographie des arrêtés, respect/contrôle, animation, communication)

9

Indicateurs de suivi

- Nombre de réglementations liées au tonnage;
- Nombre de réglementations liées aux dimensions;
- Nombre d'infractions à la réglementation marchandises : données polices municipales.